

CHANTIER JEUNES CITOYENS URHAJ RHONE-ALPES

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°AP3_070 lancé en 2010 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en **une seule page** et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THEMATIQUE : ENGAGEMENT DES JEUNES AP3_n°070_ Axe1_Programme 1
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE : « Améliorer l'accompagnement vers les dispositifs de soutien à l'initiative et l'engagement des jeunes »
Titre : « CHANTIER JEUNES CITOYENS »
Objectifs initiaux : - Accompagner la prise d'initiative des jeunes et encourager leur sens de la citoyenneté. - Répondre aux besoins des équipes socioéducatives (outils pour accompagner les jeunes).
Public(s) cible(s) : Professionnels socio-éducatifs du réseau URHAJ Rhône-Alpes, Jeunes (résidents ou volontaires) et adultes bénévoles (administrateurs des structures).
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté Le Chantier s'est mis en œuvre à travers un cycle de formation (sept 2010 à mai 2011) ainsi que l'élaboration d'une plateforme Vie Collective à l'issue, avec échanges de pratiques.
Territoire(s) d'expérimentation : Le Chantier Jeunes Citoyens est ouvert aux 60 structures adhérentes réparties sur l'ensemble du territoire rhônalpin.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Le travail en commun est destiné à créer une dynamique d'échange de savoirs et permet de consolider la proximité entre les professionnels et les jeunes.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement indiqués dans le projet : URHAJ Aquitaine, MJC en Rhône-Alpes, scop Oxalis, Unis-Cité, ARFATSEMA. (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : URHAJ Aquitaine, scop Oxalis, Unis-Cité.
Partenaires financiers (avec montant): OPCA Uniformation, Conseil Régional Rhône-Alpes.
Durée de l'expérimentation (1) Durée initiale : Octobre 2010 à Décembre 2011. (2) Durée effective : Octobre 2010 à Décembre 2011.
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Type de structure : Association loi 1901.
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Trajectoire groupe Reflex Type de structure : Structure privée.



NOTE DE RESTITUTION

Introduction :

Les FJT et services adhérents à l'URHAJ Rhône-Alpes, par les actions collectives, ont pour objectif d'aider les jeunes à devenir des citoyens à part entière en les situant comme « acteur » de leur propre parcours. Ils accompagnent les jeunes vers l'autonomie, une meilleure participation à la société.

L'action collective doit apporter des éléments utiles à une meilleure compréhension de la société et de ses règles, à une connaissance des droits, devoirs et moyens de participation, propre à un citoyen à part entière.

Son but : favoriser l'intégration sociale des jeunes, offrir un intérêt concret pour le marché du travail par l'acquisition de connaissances, de qualifications et de compétences essentielles complémentaires. Les jeunes habitent, s'expriment, organisent, agissent et s'affranchissent.

Mais dans sa pratique quotidienne, le personnel socio-éducatif est confronté à des difficultés dans le cadre du montage ou de l'accompagnement de projet. La mise en œuvre des idées se heurte à des obstacles méthodologiques, administratifs ou financiers. L'enjeu est également de faire émerger les idées et prises d'initiative d'un public jeune en difficulté, peu concerné et informé sur les moyens auxquels il a accès pour passer de l'idée au projet.

L'URHAJ Rhône-Alpes a ainsi souhaité mettre en place un « Chantier Jeunes Citoyens », qui a été rendu possible grâce à un appel à projet du Ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives, dans le cadre d'une expérimentation sur l'axe « Engagement des jeunes : Améliorer l'accompagnement vers les dispositifs de soutien à l'initiative et l'engagement des jeunes ».

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

A travers la mise en place du Chantier Jeunes Citoyens, nous avons souhaité travailler autour de deux objectifs majeurs :

- Apporter l'appui matériel, moral, éducatif et méthodologique aux jeunes afin de :
 - les conduire à la réussite de leurs projets en favorisant l'émergence et l'accompagnement de leurs prises d'initiative et en leur transmettant des ressources pour construire un projet collectif
 - les encourager dans leur démarche citoyenne en leur donnant un cadre et des moyens d'exercer leur sens de la citoyenneté
- Répondre aux besoins des équipes socioéducatives FJT et services logements en leur donnant des outils pédagogiques et un cadre organisationnel pour accompagner les jeunes dans cette perspective d'émancipation.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé :

Le Chantier Jeunes Citoyens est destiné à la fois aux professionnels et aux résidents des structures du réseau URHAJ Rhône-Alpes, définis ci-après :

- Professionnels socio-éducatifs du réseau URHAJ Rhône-Alpes :

- . Éducateurs
- . animateurs
- . Directeurs
- . Présidents et Administrateurs

- Jeunes du réseau URHAJ Rhône-Alpes : Il s'agit des résidents de nos structures d'hébergement Habitat Jeune au sein du réseau, accueillant des jeunes de 16 à 30 ans. L'objectif est de permettre notamment à des jeunes en situation de difficulté d'avoir les clés et les outils en main pour prendre des initiatives.

2. Bénéficiaires directs :

2.1. Statistiques descriptives

Restitution du porteur de projet

Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation

Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet		AP3_070			
		Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes		60	12	52	
Adultes		60	60	60	
Nombre total de bénéficiaires		120	72	112	
Nombre d'abandons ou exclusions					
		Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation		
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques					
1. Jeunes					
Âge					
Moins de 6 ans					
6-10 ans					
10-16 ans					
16-18 ans					
18-25 ans		60		48	
Autres : 25-30 ans				10	
Autres : (préciser)					
Situation					
Elèves en pré-élémentaire					NON RENSEIGNEE
Elèves en élémentaire					
Collégiens					
Lycéens en LEGT					
Lycéens en lycée professionnel					
Jeunes apprentis en CFA			20		
Étudiants du supérieur			20		
Demandeurs d'emploi			20		
Actifs occupés					
Autres : (préciser)					
Autres : (préciser)					

Niveau de formation		NON RENSEIGNE
Infra V	15	
Niveau V	15	
Niveau IV	15	
Niveau III	15	
Niveau III		
Niveau I		
Sexe		
Filles	30	28
Garçons	30	30
2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs	40	30
Éducateurs spécialisés	20	30
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		

	Prévision initiale	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Inter-régionale (2 et 3 régions)	Inter-régionale (2 et 3 régions)
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville

Certains éléments de l'analyse du public jeune touché par l'expérimentation ne peuvent être renseignés dans les détails. En effet, lorsque le week-end jeunes acteurs a été organisé, nous n'avons pas souhaité différent tel ou tel type de public au sein du même foyer, nous cherchions plutôt à ouvrir cette opportunité à tous les résidents.

Nous pouvons cependant dire qu'une part importante des jeunes qui s'insèrent dans une activité collective d'un week-end entier au sein d'un foyer sont plus généralement des jeunes plus en difficulté, en situation d'insertion professionnelle, qui sont en effet ceux qui restent le plus souvent au foyer les soirées et les week-ends et qui sont donc plus disponibles pour l'action collective. Notre objectif ayant été de toucher plus particulièrement les jeunes ayant le moins d'opportunité, nous sommes dans le cadre fixé par le projet.

2.2. Analyse qualitative

- Le public jeune :

En fonction des projets des FJT et des territoires, les FJT n'accueillent pas les mêmes publics, les mêmes jeunes. Les FJT ne sont pas destinés à une jeunesse prédéfinie, catégorisée mais s'adaptent aux réalités du territoire qui vont conduire différemment les jeunes jusqu'au FJT : que le jeune cherche à trouver un lieu lui permettant d'apprendre à habiter, ou que le jeune cherche un pied à terre lors de l'arrivée sur un territoire, les besoins ne sont pas les mêmes et les équipes devront de ce fait adapter leur pratique à leur public.

Ainsi, les jeunes accueillis ne répondent pas à un profil type unique. Les jeunes autonomes, en mobilité, en rupture, en recherche d'emploi, sans argent, ayant besoin d'accompagnement, seul, en couple, ou avec des enfants. Les situations des jeunes sont multiples. La mixité est une force, et est toujours très recherchée par les structures, qu'elle soit liée à l'âge, au genre, à la situation à l'emploi ou à l'origine géographique.

- Le public des professionnels socio-éducatifs :

Le Chantier a permis d'apporter les outils nécessaires aux professionnels qui sont en contact régulier avec les résidents. Le lien qui se crée entre l'animateur et le résident représente une relation basée en grande partie sur les aspects de la vie quotidienne (là où les animateurs travaillent, les résidents sont chez eux).

Par leur proximité, les animateurs se sentent investis d'un rôle à la fois d'écoute (soutien) et de rappel du cadre. Ils sont ainsi témoins des changements parfois rapides dans la vie des jeunes. D'un autre côté certains jeunes habitent le foyer sur une longue durée, ce qui amène les animateurs à observer leurs évolutions sur du long terme.

Une des grandes particularités des animateurs se situe aussi dans un « jonglage » permanent entre l'animation collective et l'accompagnement individuel. Ils doivent d'autre part travailler auprès d'un public large et d'une mixité à prendre en compte dans les actions mises en œuvre.

3. Bénéficiaires indirects

Lorsqu'il est question du public ayant participé aux journées depuis janvier 2011, nous n'abordons pas une part importante du public concerné. Il s'agit en effet à travers le Chantier Jeunes Citoyens et la formation des professionnels, de toucher un nombre bien plus important que les 52 participants au Week-end Jeunes Acteurs, les résidents des structures Habitat Jeunes de la région accueillant en moyenne 12000 jeunes par an.

Le jeune accueilli est à la fois résident dans la structure et acteur au sein de celle-ci, il est considéré comme une ressource. La structure dans laquelle il évolue doit lui permettre de valoriser ses compétences, savoirs et qualités.

Son rôle peut être décrit de deux façons au sein des structures :

- Auteur de son propre développement, les équipes éducatives ayant pour mission de « créer les conditions de son développement ».

- Acteur « collectif », en développant leur sociabilité, leur « être politique » et en leur donnant la possibilité de co-gérer un « vivre-ensemble ».

En outre, pour les résidents, vivre en collectivité leur permet d'être au quotidien dans l'échange, la rencontre et le mélange des cultures, ce qui est enrichissant et peut permettre la prise d'initiative.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Restitution finale du porteur de projet

Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	AP3_070		Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
						Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	Janvier 2010 - Août 2010										
Action n°1	Travail avec les administrateurs en amont du projet (COFIL)		non	6	3	1.5	Chargé de mission / Cadre				
Action n°2	Rédaction du projet		oui	4	2	1	Chargé de mission				
Action n°3	Prise de contact et rencontre avec les partenaires		oui	6	1	1	Chargé de mission				
Action n°4	Communication (outils et mise en œuvre)		oui	2	2	1	Chargé de mission	Fournitures / Reprographie			
Action n°5	Participation à l'atelier "participation des jeunes" à l'UNHAJ		non	0.2	1	1	Chargé de mission				Déplacements
Action n°6											
Action n°7											
Action n°8											
Action n°9											
Action n°10											

2. Lancement de l'expérimentation	<i>Septembre 2010 - Avril 2011</i>								
Action n°1	Mise en œuvre des partenariats (travail en commun, COFIL)	oui	8	1	1	Chargé de mission			
Action n°2	Journée Education Populaire (préparation / animation / rédaction compte-rendu)	non	2	4	1.5	Chargé de mission		Intervenant	
Action n°3	Journée Mobilisation et communication (préparation / animation / rédaction compte-rendu)	oui	2	4	1.5	Chargé de mission		Intervenant	
Action n°4	Journée Méthodologie projet (préparation / animation / rédaction compte-rendu)	oui	2	4	1.5	Chargé de mission		Intervenant	
Action n°5	Journée préparation au week-end (préparation / animation / rédaction compte-rendu)	oui	2	4	1.5	Chargé de mission		Intervenant	
Action n°6	Week-end Jeunes Acteurs (préparation / animation / rédaction compte-rendu)	oui	2	4	1.5	Chargé de mission		Intervenant	
Action n°7	Journée Commande Publique (préparation / animation / rédaction compte-rendu)	non	2	4	1.5	Chargé de mission		Intervenant	
Action n°8	Journée Accompagnement des jeunes (préparation / animation / rédaction compte-rendu)	oui	2	4	1.5	Chargé de mission		Intervenant	
Action n°9	Participation à l'atelier "participation des jeunes" à l'UNHAJ	non	0.2	1	1	Chargé de mission			Déplacement
Action n°10									
3. Achèvement de l'expérimentation	<i>Mai 2011 - Septembre 2011</i>								
Action n°1	Journée Bilan 24/05	oui	2	4	1.5	Chargé de mission / Cadre	Reprographie		
Action n°2	Rencontres trimestrielles des professionnels socio-éduc	oui	5	1	1	Chargé de mission			
Action n°3	Création plateforme (d'abord intranet puis internet)	oui	5	1	1	Chargé de mission			
Action n°4	Gazette Vie Collective	oui	2	2	1	Chargé de mission	Reprographie		
Action n°5	Rédaction document référentiel	non	5	1	1	Chargé de mission / Cadre	Reprographie		
Action n°6	Participation à l'atelier "participation des jeunes" à l'UNHAJ	non	0.2	1	1	Chargé de mission			
Action n°7									
Action n°8									
Action n°9									
Action n°10									
4. Achèvement de l'évaluation	<i>Octobre 2011 - Décembre 2011</i>		3	2	1.3				

1. Les journées de formation :

Les rencontres ont été l'occasion d'échanger sur nos expériences, de développer la réflexion autour de l'engagement des jeunes et de travailler sur nos fondements en tant qu'acteurs Habitat Jeunes. Ces journées ont permis de mettre en avant des projets et actions collectives en marche dans les structures et une dynamique qu'il est nécessaire de maintenir.

Ainsi, le cycle de formation a débuté en Septembre 2010, avec une première journée de travail sur les principes d'éducation populaire et les enjeux pour nos réseaux. Une étape nécessaire au démarrage du « Chantier ».

Ce cycle s'est poursuivi par une journée en Octobre consacrée à la communication avec les jeunes. Il était en effet essentiel de comprendre et échanger sur notre représentation des jeunes aujourd'hui, pour penser la manière de créer du lien avec les jeunes, les moyens à notre disposition pour communiquer avec eux et les mobiliser sur des actions collectives leur permettant de prendre des initiatives.

La troisième étape du Chantier a abordé la méthodologie de construction d'une action collective dans un foyer. L'objectif de cette formation était d'apporter les outils nécessaires pour favoriser la réussite de l'action mise en place (apport théorique sur la méthodologie de projet et les différentes phases d'élaboration d'un projet d'animation, réflexion collective sur l'expérience d'animation dans nos structures, mise en pratique en groupe, autour d'une des étapes fondamentales de la construction d'un projet collectif, le diagnostic des besoins). La journée du 14 Décembre a été organisée dans la perspective de permettre à des jeunes résidents et à des professionnels, à travers la construction collective du programme du week-end Jeunes Acteurs, réfléchir aux motivations qui nous amènent à agir collectivement pour soi et pour le groupe.

En janvier, les trois jours du week-end Jeunes Acteur ont été pensés pour découvrir et se familiariser avec les outils permettant aux jeunes de s'investir dans les lieux de prises de parole et de décisions (tels que CVS) et mettre en place des projets en utilisant leurs compétences et les outils qui sont à leur disposition. Cette formation a réuni une cinquantaine de résidents et une vingtaine de professionnels dans une ambiance décontractée et propice à la prise de parole et d'initiative.

Nous avons pu organiser pendant ce mois de janvier une autre journée, avec une entrée particulière puisqu'elle s'adressait plus particulièrement aux dirigeants administrateurs et directeurs après un travail de renouvellement des fondements de l'action collective sur la base des « jeunes acteurs » : Fonder l'action des équipes éducatives sur le potentiel des jeunes. Cette journée a pris place également dans une réflexion amorcée depuis plusieurs années autour du modèle économique de nos structures, afin permettre la construction d'un argumentaire dans chacune des associations du réseau Habitat Jeune et d'éclairer sur les nouvelles formes de contractualisation (SSIG, réforme, appel à projet).

L'enjeu de la septième journée était de réfléchir à l'accompagnement individuel dans les pratiques actuelles et de permettre aux professionnels de repérer et d'avoir une réflexion globale sur le rôle éducatif (cadre, pertinence, limites) des professionnels socio-éducatifs.

Enfin, le Chantier Jeunes Citoyens, s'est finalisé par la journée Bilan du 24 Mai. Il s'est agi de faire le point ensemble sur les apports du Chantier, puis de travailler sur les actions à mettre en œuvre à la suite de ce Chantier pour garder une dynamique du réseau sur cette thématique.

Ainsi, cette journée s'est organisée autour de deux moments d'action :

BILAN : Faire le point ensemble sur nos réflexions et les outils que nous avons aujourd'hui en main pour valoriser les actions collectives dans les structures (évaluation collective, échange d'expérience sur les activités en cours et réflexion autour de la « mesure » de l'implication des jeunes dans les projets)

PERSPECTIVES : Maintenir une dynamique, à travers l'organisation de rencontres régulières entre animateurs pour partager et capitaliser les expériences, la création d'une « boîte à outils » réactive en matière d'information sur les appels à projets et les actions en cours, la rédaction d'un référentiel commun en matière d'animation collective autour de la réflexion sur « jeune acteur ».

2. Structuration des rencontres « animation collective »

En amont de la mise en place de ces rencontres, un travail en groupe avec les animateurs a été réalisé, autour de trois approches :

- Structuration des rencontres : Mise en forme, programme, aspects techniques
- Les points d'amélioration : De quoi a-t-on besoin pour y remédier (formation, etc.)
- Les bonnes pratiques : Comment on valorise ce qui marche, à travers le réseau d'animateurs, comment on favorise l'essaimage ?

Concernant la structuration des rencontres, les professionnels ont proposé qu'elles ne se déroulent pas constamment sur le même lieu, l'idée est de les répartir sur la région. Nous envisageons de plus d'organiser des rencontres inter-régionales.

Trois rencontres par an en moyenne sont envisageables, ainsi qu'une rencontre professionnels socioéducatifs / directeurs / administrateurs. Les professionnels socio-éducatifs incluront donc les animateurs, les éducateurs, mais aussi les agents d'accueil et les veilleurs de nuit, qui pour beaucoup participent (même de manière informelle) à la vie collective du foyer. Les journées devront être co-construites avec les professionnels, c'est-à-dire en fonction de leurs besoins et des outils pour l'animation qui peuvent être mobilisés. Il a été souligné l'importance de créer des fiches actions pour capitaliser les expériences (indiquant le sens de l'action, l'objet, les partenariats, l'évaluation, les pistes d'amélioration). Enfin, une réflexion autour de la place de l'animateur serait intéressante à enrichir au fur et à mesure des rencontres.

Pour ce qui est de la valorisation de l'échange de pratiques entre les foyers, plusieurs points ont été soulignés par les professionnels :

- Besoin de valoriser le travail des animateurs, notamment par la rencontre et l'échange (sortir de l'isolement face à des situations) et la formation des nouveaux arrivants
- Toucher des jeunes en dehors des actions
- Valoriser la place et le rôle du foyer, auprès des institutions et collectivités
- Créer une « culture réseau », des échanges de pratiques pour valoriser le rôle d'animateur
- Contenu : besoin de valoriser les compétences que le jeune peut acquérir
- Valoriser les moments informels

Des formations au bénéfice des professionnels :

Enfin lors de ce travail, les professionnels ont pu mettre en avant les éléments importants à travailler lors des rencontres, en termes de formation :

- Techniques d'animation
- Information projet (méthodologie, appels à projet)
- Outils de communication
- Evolutions sociales ...

3. Modélisation de l'outil pédagogique

Il était nécessaire d'avoir un outil réactif et interactif, pour qu'il puisse être utile à court, moyen et long terme. Un lien constant avec les autres réseaux ou acteurs des projets jeunes était important à maintenir.

Ainsi, nous avons réfléchi ensemble, avec les professionnels, à la forme que pourrait prendre cet outil (réflexion autour de trois questions, sous la forme d'un brainstorming) :

Pour quoi faire ? Quels usages ?

Innovation	Echange	Outillage
Idée, créer, adapter, s'approprier, orienter, valider, optimiser, évaluer, susciter, passion, cœur de métier, sens, désir, évolution/améliorations.	Valoriser, échanger, communiquer, réseau, copier/coller, mutualiser, gain de temps, inventaire, partage expériences et pratiques, pour les professionnels, pour les résidents.	Guider, animer, mobiliser, partenaires, savoir-être, compétences, savoir-faire, méthodologie.

Quel contenu ?

Référentiel, fiches actions, boîte à idée, grille d'évaluation, coordonnées partenaires, réseau, financement, témoignages, méthodologie, appels à projet.

Quelle forme ?

Site internet, clé USB, facebook, participatif, interactif, communication, fiche action, formation, simplicité, condensé, fréquence, compte-rendu de rencontres, mise à jour, actualiser, régularité, en version imprimable, blog, livret remis à chaque professionnel.

4. Création d'un document sur l'accompagnement collectif

A partir du cycle de formation du Chantier et des apports de ces rencontres, l'URHAJ Rhône-Alpes a souhaité construire un document reprenant les éléments de l'action collective envers les jeunes en structure Habitat Jeunes. Il s'agit en effet de réfléchir à nos valeurs et enjeux actuels autour des actions socio-éducatives, ainsi que des démarches méthodologiques. La finalité de cette démarche sera de mettre en œuvre l'échange autour des pratiques et la capitalisation d'expérience pour analyser et évaluer nos actions.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Uniscité	Participation de volontaires en Service civique.
SCOP Oxalys	Accompagnement dans l'animation du week-end.
URHAJ Aquitaine	Participation de professionnels et de jeunes témoins aux actions de formation des équipes socioéducatives et Week-end Jeunes Acteurs. Participation de l'URHAJ Aquitaine au comité de pilotage du projet favorisant ainsi le travail collaboratif.
Conseil Régional Rhône-Alpes	La Vice-présidence et la Direction de la Jeunesse et Vie Associative nous ont manifesté leur intérêt pour le projet dès le départ et tout au long de la formation.
DRJSCS	Nous avons été en lien avec le Service Jeunesse Education Populaire et Vie Associative tout au long du projet. Ainsi, Patrick PELLERIN, responsable de ce service, a pris connaissance de l'avancée des actions.

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	78 %
Cofinancements extérieurs à la structure	11 %
Autofinancement	11 %

C. Pilotage de l'expérimentation

Les Comités de Pilotage Techniques se sont organisés afin de préparer les actions mises en place avec les intervenants et coordinateurs. Nous avons eu en moyenne deux COPIL techniques par mois pendant toute la durée du Chantier.

Les Comité de Pilotage politiques ont été l'occasion de présenter un premier bilan des journées de formation, les questions à mi-parcours, les perspectives pour l'outil d'aide aux actions collectives, le réseau d'animateurs régionaux et la promotion des projets.

Un COPIL politique final est prévu en avril 2012, avec tous les partenaires et l'évaluateur.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

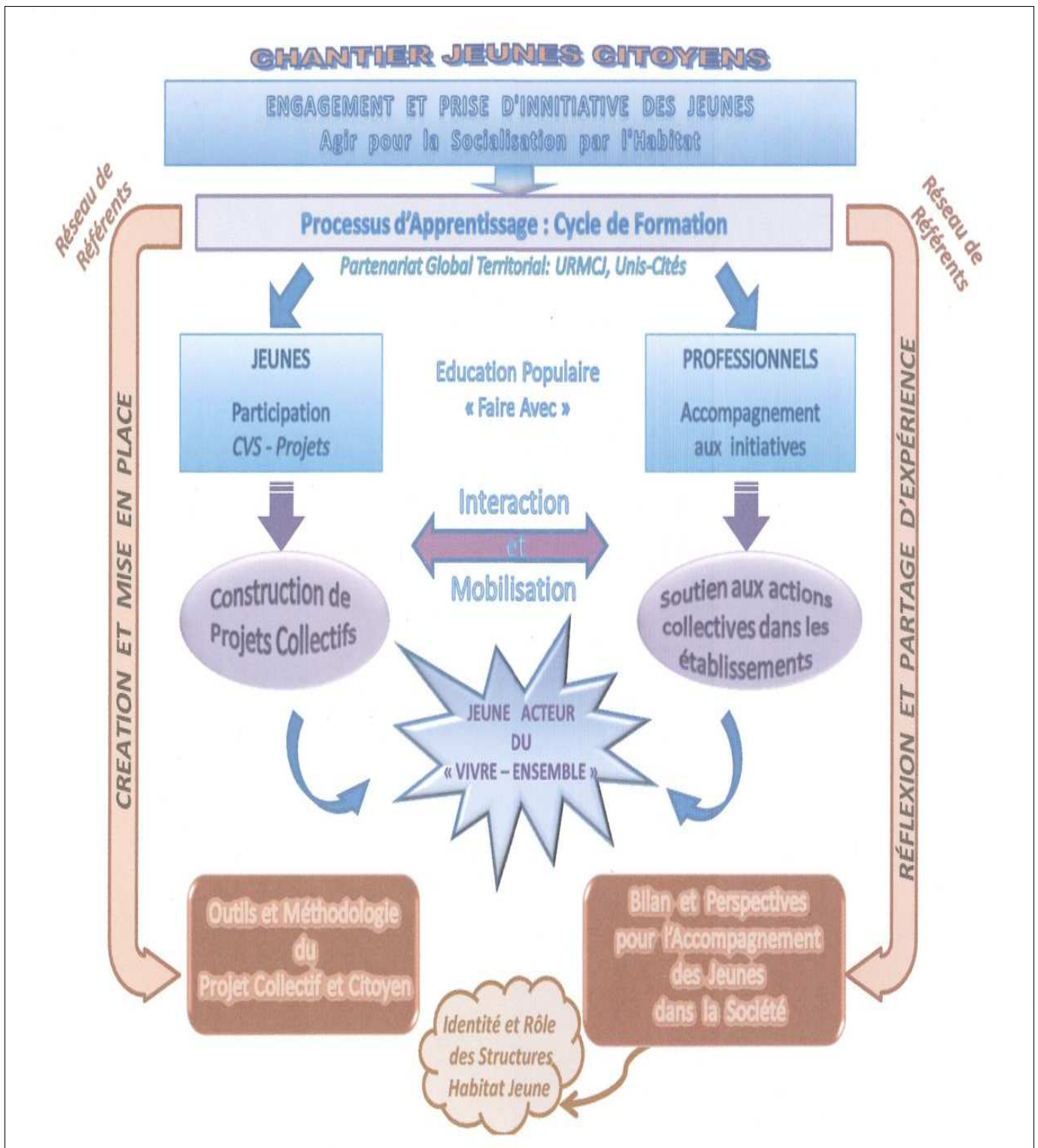
A. Analyse du dispositif expérimenté

Lors de la journée Bilan du Chantier, les professionnels socio-éducatifs et les directeurs ont mis en avant les éléments auxquels il est nécessaire de donner du sens pour valoriser la notion de jeune « acteur » et « auteur » :

- Un référentiel commun autour de l'action sociale auprès des résidents. Défendre cette priorité face à un contexte économique défavorable, à travers la valorisation des actions qui font sens dans l'éducation populaire, de jeune acteur de sa vie et dans la société.

- Un besoin constant de connaissance des jeunes et des évolutions sociales. Un lien à maintenir et travailler entre équipes professionnels et jeunes, dans l'idée d'une meilleure mobilisation, d'une meilleure prise de conscience collective du contexte social dans lequel ils évoluent, afin de les amener à la prise d'initiative et à l'action.

- Importance du partage d'expérience, au sein de notre propre réseau mais aussi avec d'autres structures. Une dynamique de l'échange qui mobilise les animateurs, valorise leurs actions et impulse les projets.



Le schéma ci-dessus représente le cheminement de la réflexion apportée par le Chantier Jeunes Citoyens. Il s'agit d'analyser le passage des actions mises en œuvre dans le cadre du dispositif à des actions que nous allons pérenniser grâce à l'avancée de notre réflexion commune sur l'accompagnement des jeunes en tant qu'acteurs.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

- L'accompagnement socio-éducatif, un enjeu essentiel pour les résidences Habitat Jeunes :

La raison d'être des foyers jeunes est d'accompagner les jeunes dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle. Ainsi, l'offre d'hébergement proposée n'est qu'un prétexte pour leur permettre une fois « posés » dans un logement de s'y investir et d'avoir des outils pour s'investir dans une vie citoyenne hors les murs de la résidence.

L'Habitat Jeunes n'est qu'une étape dans la vie du résident de la structure, il s'agit d'un hébergement temporaire, à travers lequel il peut trouver de l'accompagnement personnel et collectif. Cette éducation informelle qui lui est proposée n'a pas prétention d'être l'unique vecteur d'émancipation dans le parcours du jeune (son identité et ses réflexions se construisent par des expériences sociales qu'il vit tout au long de la vie), il s'agit simplement d'un service proposé lors de son séjour dans la résidence.

C'est pourquoi les professionnels socio-éducatifs des structures travaillent au quotidien pour accompagner individuellement et collectivement les résidents, qu'il s'agisse de jeunes en difficulté ou non. La mise en place d'animations collectives thématiques favorise la confrontation d'expériences et de représentations, le développement d'une pensée critique en-dehors des stéréotypes et des idées reçues, la construction d'outils pédagogiques à partir des témoignages et propositions de jeunes, l'expression des résidents à travers des outils multiples (musique, peinture, photographie, vidéo, etc.). Le jeune est ainsi pris en compte de par son potentiel de réflexion et d'action et non pas en tant que jeune « en difficulté ».

Le logement représente la demeure, le lieu où l'on peut se réfugier, se déployer. C'est donc un des éléments fondamentaux d'un parcours personnel et d'une trajectoire réussie. Le logement n'est pas un simple contenant où l'on pourrait aller quelque-part. C'est un structurant car c'est parce-que le jeune structure le lieu dans lequel il vit qu'il se structure.

- La participation des résidents à travers la vie collective passe par la mise en place d'une relation éducative entre le jeune et l'équipe professionnelle :

Il est essentiel de connaître les motivations des jeunes pour créer ce lien.

Les structures ont donc à s'adapter à des publics différents, dans des territoires aux contextes variés. En effet, en fonction des projets des structures et des territoires, les foyers n'accueillent pas les mêmes publics. Les foyers ne sont pas destinés à une jeunesse prédéfinie, catégorisée mais s'adaptent aux réalités du territoire qui vont conduire différemment les jeunes jusqu'au foyer.

Ainsi, lorsque l'on interroge les jeunes sur leur motivation à être venus en résidence Habitat Jeunes, ils nous répondent que c'est d'abord pour le logement. Cependant, pour eux vivre en

collectivité leur permet d'être au quotidien dans l'échange, la rencontre et le mélange des cultures, ce qui favorise l'enrichissement de chacun et peut permettre la prise d'initiative.

La vie collective repose sur le savoir-faire des personnels socio-éducatifs mais aussi des personnels d'accueil, des veilleurs et des agents d'entretiens, contribuant à la fonction socioéducative. La disponibilité de l'équipe et sa connaissance des résidents conduit ceux-ci à profiter des temps d'accueil pour rechercher une relation qui, si elle est motivée initialement par des besoins d'ordre pratique, va souvent bien au-delà.

- Vivre en collectivité suppose des temps partagés autour de la notion de plaisir, de désir et d'intérêts communs à créer ensemble :

La participation des résidents dans le « faire ensemble » passe par la mise en place d'actions collectives, qui peuvent prendre différentes formes :

Construction d'un projet autour d'une thématique particulière:

La finalité y est de développer une ouverture sur l'extérieur (travail en partenariat), une émancipation du jeune (à travers la citoyenneté, la culture, etc.). Cela induit de la participation du jeune (à une étape ou une autre). Il peut s'agir d'évènements ponctuels ou d'actions régulières (ateliers culturels ou artistiques, évènements sportifs, soirées d'information et de sensibilisation en partenariat : santé, emploi, budget, droits et devoir du citoyen, etc.).

Actions d'animation de l'espace de vie collectif :

Il s'agit de favoriser les occasions de se rencontrer, se connaître. Ces actions peuvent permettre aux résidents de considérer leur lieu d'hébergement comme un lieu de vie et un habitat à part entière. Ces actions peuvent se décliner autour de deux démarches :

. Des animations régulières pour stimuler les échanges, favoriser la rencontre (soirées repas, pot d'accueil, petit déjeuners collectifs, soirées jeux, rencontres sportives, ateliers de valorisation de l'espace collectif, etc.).

. L'organisation d'espaces et de temps de prise de parole et d'initiative (réunions ou comités de résidents, conseils de vie sociale).

Valorisation des moments et des espaces de rencontres spontanés :

Il s'agit de considérer ces occasions informelles de créer du lien et de la relation socio-éducative au quotidien. L'objectif y est de favoriser l'expression des résidents, sur leurs envies, leurs regards, les informer sur leurs possibilités d'action et d'expression dans la structure, les rapprocher du collectif (par exemple dans l'appropriation et la gestion collective d'un espace), leur permettre d'être force de proposition (expression et prise en considération de leurs remarques), les accompagner dans leur projet.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

La démarche du Chantier Jeunes Citoyen, élaboré par l'URHAJ Rhône-Alpes et financé par le Fond d'Expérimentation Jeunesse sur 2010-2011, a permis de valoriser l'accompagnement collectif auprès des résidents de nos structures, en apportant des outils aux professionnels pour appuyer la prise d'initiative des jeunes à travers les valeurs de l'éducation populaire. Il a été l'occasion d'échanger sur nos expériences, de développer la réflexion autour de l'engagement des jeunes et de travailler sur nos fondements en tant qu'acteurs Habitat Jeunes.

Le Chantier s'est mis en œuvre à travers plusieurs journées de formation (pour les professionnels, administrateurs et résidents) entre septembre 2010 et mai 2011, ainsi que l'élaboration d'une plateforme Vie Collective :

Les huit journées du cycle de formation ont totalisé 160 participants dont 58 jeunes, 92 professionnels et 12 administrateurs: Les thématiques abordées étaient l'éducation populaire dans notre réseau, créer du lien et communiquer avec les jeunes, la méthodologie de projet, la commande publique et le projet associatif des structures, l'accompagnement éducatif du jeune, la création de la plateforme et un week-end « jeunes acteurs » pour générer la prise d'initiative et la création de projets collectifs avec les jeunes.

Dès la rentrée 2011, des rencontres trimestrielles des professionnels socio-éducatifs sont mises en place avec la finalité d'échanger sur les informations et outils autour des projets et recenser les besoins pour renforcer les pratiques professionnelles en matière d'actions collectives. La plateforme se constitue aussi par la mise en ligne d'une Boîte à outils Vie Collective, partagée via l'intranet pour mettre en réseau les outils communs, ainsi que la diffusion d'un « Journal Info de la vie collective » tous les trimestres sur les actualités des projets.

Cette dynamique est donc loin de s'arrêter à la fin du Chantier Jeunes Citoyens.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Nous avons cherché tout au long de la démarche à développer les relations avec les partenaires, dans le but de ne pas travailler de manière isolée dans l'avancée de nos réflexions à ce sujet. Il est en effet indispensable pour l'URHAJ d'imaginer la question de l'émancipation des jeunes à une échelle plus large que celle de la résidence Habitat Jeune.

Ainsi, nous avons souhaité inclure Uniscité dans la démarche afin de valoriser le Service Civique et les bénévoles qui s'engagent dans des missions d'intérêt général. L'association s'est investie dans le Chantier Jeunes Citoyens, en faisant participer sept jeunes en service civique à la formation, dont certains sont aussi résidents de foyers. Leur présence lors du week-end a permis d'apporter un échange entre les résidents des structures et les jeunes d'Unis Cité, valorisant ainsi l'engagement et la prise d'initiative à travers les missions de Service Civique.

Nous nous sommes de plus appuyés à plusieurs reprises sur les savoir-faire d'acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire pour mettre en œuvre nos actions.

Ainsi, nous avons fait appel à l'association Fréquence Ecole pour animer un atelier sur la communication avec les jeunes. De plus, Yves MACQUET, pour la SCOP Oxalys nous a apporté des aspects théoriques relatifs à la dimension coopérative, des éléments méthodologiques (techniques et outils) nécessaires, et nous a accompagnés dans l'animation du week-end jeunes acteurs.

Le partenariat avec l'URHAJ Aquitaine s'est mis en œuvre de la façon suivante :

- Participation de professionnels et de jeunes témoins aux actions de formation des équipes socioéducatives et Week-end Jeunes Acteurs. Ils ont eu pour mission le repérage de l'action et l'analyse de la démarche pour configurer ses modalités d'essaimage en Aquitaine.
- Participation au comité de pilotage du projet dans le but d'une généralisation future aux autres adhérents à l'UNHAJ.

Nous avons d'autre part reçu le soutien de la Région Rhône-Alpes, qui ont suivi toute la démarche et pour lesquels nous apportons nos connaissances à travers le Chantier pour un travail engagé auprès de la Région sur la valorisation des compétences des jeunes, notamment lorsqu'ils s'engagent dans le monde associatif et dans le montage de projet (nous participons aux rencontres d'acteurs organisées dans ce cadre).

La DRJSCS s'est montrée très intéressée par la démarche, Patrick Pellerin, responsable du Service Jeunesse, Education Populaire et Vie Associative, ayant constamment suivi les actions. De plus, le Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse auprès de ce service, Jacques HUTCHISON, nous a fourni les documents d'informations concernant différents projets financés par la DRJSCS (solidarité internationale, chantiers volontaires), afin de les communiquer aux jeunes lors du week-end Jeunes Acteurs.

Un autre partenariat est né de ce projet, autour du développement d'Accorderies en Rhône-Alpes, avec l'Union Régionale des Centres Sociaux et l'Union Régionale des Régies de Quartiers. Il s'agit en effet de former les animateurs de nos réseaux respectifs pour accompagner dans la sensibilisation à l'échange de savoir-faire et la mise en œuvre de cette pratique à travers les Accorderies. Les Accorderies fonctionnent sur un système d'échange de services, comptabilisé dans une banque de temps, selon le principe « une heure de service rendu vaut une heure de service reçu », quels que soient le service rendu et les compétences exigées.

Enfin, nous avons intégré depuis le début de l'année 2010 un atelier de travail national, au niveau de l'UNHAJ, sur la participation des jeunes dans les foyers, avec les autres URHAJ. Ainsi, la chargée de mission qui met en œuvre le Chantier, Nadège PARANT, a animé un atelier lors d'un congrès national de l'UNHAJ en septembre 2011, sur la mobilisation et la prise d'initiative des jeunes.

4. Impacts sur la structure

L'enjeu du Chantier Jeunes Citoyen était de donner des outils aux professionnels qui travaillent auprès et avec les jeunes de nos structures, pour leur permettre d'articuler les formes de soutien individuel et les actions permettant de développer leur esprit de citoyenneté, en se basant sur les principes d'éducation populaire.

Les rencontres ont été l'occasion d'échanger sur nos expériences, de développer la réflexion autour de l'engagement des jeunes et de travailler sur nos fondements en tant qu'acteurs Habitat Jeunes. Ces journées ont permis de mettre en avant des projets et actions collectives en marche dans les structures et une dynamique qu'il est nécessaire de maintenir.

Mais l'objectif va au-delà des sessions de formation, puisqu'il s'agit d'un processus à soutenir sur le long terme : Animation de journées de travail avec les professionnels socio-éducatifs, mise à disposition d'informations, d'outils et d'actualités sur les projets au sein des structures accueillant des jeunes.

C'est ainsi que la Plateforme Vie Collective a pris forme. Elle représente une dynamique de réseau qui se met en œuvre à travers :

- Des rencontres pour l'échange d'expérience tous les trimestres : Les rencontres trimestrielles des professionnels socio-éducatifs ont pour finalité d'échanger sur les informations, outils et actualités autour des projets mis en œuvre dans les structures pour favoriser le vivre-ensemble et l'émancipation des jeunes. Ces temps de travail permettent aussi de recenser les besoins pour renforcer les pratiques professionnelles et améliorer les outils pédagogiques.

- Mise en ligne d'une Boîte à outils Vie Collective:

Une boîte à outils partagée via l'intranet (peut-être par la suite un site internet collaboratif), reprenant les rubriques suivantes :

- L'animation en Habitat Jeunes
- Les actions dans les foyers
- Les ressources du réseau
- Partenaires et financement de projets
- Fiches pratiques : Outils de développement d'action
- Boîte à idée

- Le « *Journal info de la vie collective* » (trimestriel : hiver 2011, printemps 2012,...) :

Document outils de travail avec toutes les infos classées par rubrique, qui reprend les thèmes de la boîte à outils. Diffusion réactualisée après chaque rencontre des professionnels socio-éducatifs. Diffusion des informations nouvelles et actualités dans les différentes rubriques.

Conclusions :

L'expérimentation a permis de contribuer un étayage solide et structuré pour la mise en œuvre d'un objectif annoncé : Miser sur le potentiel du jeune dans l'animation du vivre ensemble et lui permettre simultanément de se grandir et s'autonomiser en expérimentant ses propres ressources et potentiels.

La mise en place de la plateforme Vie Collective nous permet de continuer à travailler ensemble avec les professionnels socioéducatif autour d'axes majeurs de réflexion (la communication, la mobilisation, les outils et partenaires pour monter des projets, les méthodes d'animation, les outils et jeux à partager pour des ateliers collectifs, la valorisation des compétences).

Sur l'axe valorisation des compétences des jeunes, nous travaillons autour de trois approches complémentaires qui permettent de renforcer la notion de jeune acteur ET AUTEUR:

- Favoriser l'échange de savoir-faire entre les jeunes (pour leur permettre de valoriser leurs capacités et la solidarité entre eux), à travers l'échange de services, au sein des résidences mais aussi au sein des quartiers (en participant au développement d'Accorderies citées plus haut ou au SEL : Systèmes d'Echange Local).
- Se former à la pratique de bilans de compétence, sous la forme d'accompagnement individuel et d'ateliers collectifs, pour faire le point avec les jeunes sur leurs savoir-faire, savoir-être, afin de les mettre en œuvre dans la société mais aussi dans le monde du travail.
- Valoriser les initiatives et projets des jeunes, en organisant des temps de présentation et de communication sur les actions mises en place par les résidents, les projets créés par eux-mêmes, au sein du foyer ou en-dehors.

Toutes ces orientations d'actions ont découlées de la démarche Chantier Jeunes Citoyens.

Dans la continuité de ces actions, l'URHAJ a établi une demande d'agrément Service Civique, pour permettre aux adhérents d'accueillir des jeunes volontaires au sein des structures. L'accueil de jeunes (18 à 25 ans) en Service Civique est une opportunité pour favoriser les missions d'intérêt général et l'engagement citoyen au sein des structures, à travers les démarches d'actions collectives avec les résidents, en travaillant sur différents axes (santé, projets culturels, aide à la mobilité internationale, etc.). Ainsi, la volonté du Conseil d'Administration est de favoriser le Service Civique en s'appuyant sur son intérêt en termes d'insertion des jeunes.

Nous organisons d'autre part en juin 2012 un week-end de formation « jeunes acteurs », visant à promouvoir l'engagement des jeunes pour s'impliquer. Il est ouvert à 50 résidents des structures et sera co-animé avec les professionnels socioéducatifs des foyers et les

volontaires en service civique. A travers ce week-end de rencontres et d'échanges, nous souhaitons développer l'implication des jeunes en leur apportant les outils pour leur permettre de participer à la fois en s'investissant dans les lieux de prises de parole et de décisions et en montant des projets avec leurs compétences et les outils qui sont à leur disposition.

Le Chantier Jeunes Citoyens a ainsi créé une dynamique qu'il est nécessaire de maintenir et qui va perdurer à travers la Plateforme Vie Collective et les Rencontres Professionnels socioéducatifs.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

A decorative graphic consisting of several colored squares and dashed boxes of various colors (purple, green, orange, blue) arranged in a scattered pattern across the page.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>